

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 mars 2021

Nombre de conseillers municipaux : 14 présents / 15 voix

Présents : MM. Sabrina Ancel, Gabriel Mossuz, Claude Mariotti, Arnaud Layat, Pelagia Casassus, Agnès Chatel, Nadia Chatel Louroz, Sandrine Collavet, Sandrine Delorenzi, Alain Doucet, Alexine Gay, François Gevaux Philippe Maurice Demourieux, David Morel, Marc Sintès.

Absent excusé : David Morel (procuration Sandrine Delorenzi)

Le conseil municipal désigne Claude Mariotti secrétaire de séance.

1) Maintien ou non du 1^{er} adjoint dans ses fonctions

Mme le Maire rappelle la décision du 2 mars 2021 où il a été décidé de reporter le vote à un prochain conseil municipal.

Elle informe également le conseil municipal des dispositions de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précisent que lorsque le maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Cette délibération doit être adoptée selon les modalités générales prévues à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales soit au scrutin public.

Vu l'exposé de Mme le Maire,

Vu les résultats du scrutin :

- Maintien : Marc SINTES, Gabriel MOSSUZ, Nadia CHATEL LOUROZ, Alexine GAY, François GEVAUX, Philippe MAURICE DEMOURIOUX, Sandrine COLLAVET, Pelagia CASASSUS

- Contre le maintien : David MOREL, Arnaud LAYAT, Sandrine DELORENZI, Agnès CHATEL, Alain DOUCET, Claude MARIOTTI, Sabrina ANCEL

Le conseil municipal décide de maintenir M. MOSSUZ Gabriel dans ses fonctions de 1^{er} adjoint.

2) Divers

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a rencontré les services de la CC4R pour les dossiers de demande de subvention et qu'il existe différents plans de relance. Afin de pouvoir bénéficier de ces subventions, les projets doivent être recensés et transmis à la CC4R avant le 30 juin 2021. Il est demandé au conseil municipal de proposer une date pour une réunion de travail. La date retenue est le mardi 23 mars 2021.